



FORMATION Droit Social

7 Mars 2019
9h – 13h00
BORDEAUX

Une formation animée par
Maître Antoine LARRIBET
Avocat associé

Tarifs :

- Non abonnés : 330 € HT
 - Abonnés : 300 € HT
- par personne et par demi-journée

Pour plus d'informations :
05 57 22 22 70

[INSCRIVEZ-VOUS ICI](#)

ACTUALITE SOCIALE

NEGOCIER FACILEMENT UN ACCORD D'ENTREPRISE SANS DELEGUE SYNDICAL

Vous avez envie d'innover, de vous démarquer de votre convention collective.

Vous souhaitez de la flexibilité, de l'adaptation, en étant plus proche de votre réalité professionnelle.

Le meilleur moyen c'est l'accord d'entreprise.

Mais, vous n'avez pas de délégué syndical !

Aujourd'hui, il est tout à fait possible, rapidement et sans complication, de négocier un accord d'entreprise innovant et performant avec vos collaborateurs.

Nous vous proposons de vous expliquer comment conclure un accord d'entreprise, pour toutes tailles d'entreprises même les plus petites, sans délégué syndical.

OBJECTIFS

- Permettre une acquisition régulière des connaissances.
- Favoriser le maintien à niveau des compétences des participants en matière de droit du travail et de la protection sociale.
- Tirer les conséquences pratiques de gestion des relations.

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants
- DRH - RRH
- Responsables du personnel
- DAF
- Juristes d'entreprise
- Gestionnaires de la paie



BARTHÉLÉMY
AVOCATS

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL

№ δε δηλαρατιον δηαχιπιτι : 836 303 864 63 □ Χε νυμρο νε παυτ πασ αγρμεντ δε λ□ετατ



BARTHÉLÉMY

AVOCATS

PROGRAMME

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants
- DRH - RRH
- Responsables du personnel
- Daf
- Juristes d'entreprise
- Gestionnaires de la paie

PRÉ-REQUIS :

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail dans ses activités professionnelles.

CONTENU :

- ✚ Procédure pour les entreprises de 20 salariés et moins : le personnel doit approuver l'accord proposé par l'employeur à la majorité des 2/3 ;
- ✚ Procédure pour les entreprises de 11 à 49 salariés : négociation avec des salariés mandatés et/ou des élus au CSE ;
- ✚ Procédure pour les entreprises d'au moins 50 salariés : plusieurs possibilités de négociation notamment avec les élus du CSE.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Un support pédagogique élaboré spécialement pour l'action en cours est remis aux stagiaires dans le cadre de la formation.

LE PLUS PÉDAGOGIQUE

Cette formation est assurée par un avocat expérimenté du cabinet Barthélémy et sera étayée de nombreux exemples de terrain.



BARTHÉLÉMY
AVOCATS

FICHE D'INSCRIPTION ENTREPRISE

Intitulé de la formation : **NEGOCIER FACILEMENT UN ACCORD D'ENTREPRISE SANS DS – 7 Mars 2019**

Entreprise (Raison sociale) :

Représentée par Mr / Mme :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Email : Nombre de salariés :

Horaire : de 9 h 00 à 13 h 00

Coût : 300 € HT pour les abonnés – 330 € HT pour les non-abonnés

Vous ne pouvez pas assister à la formation, commandez dès à présent le support pédagogique au prix unitaire de 120€

HT (soit 144 € TTC) : _____ support

Important : toute inscription non annulée 72 h 00 à l'avance générera l'envoi du support correspondant ainsi qu'une facturation de 120 € H.T. (144 € TTC). Vous remerciant de votre compréhension

Déjeuner : resterez-vous déjeuner ? OUI NON

Établissement d'une convention de formation : OUI NON

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

INSCRIPTION PRISE AU BÉNÉFICE DE :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

PAIEMENT :

Règlement de la facture par l'entreprise

Règlement de la facture par un organisme extérieur

Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressées la facture et la convention de formation (en l'absence d'indication, ces documents seront établis au nom de la société) :

Envoyer ces documents à l'entreprise

Envoyer ces documents directement à l'organisme

Fait à , le

Signature et cachet de l'entreprise

AVIGNON

1 rue Ninon Vallin
84000 Avignon
Tél. : 04 90 89 75 69 - Fax : 04 37 22 15 40
avignon@barthelemy-avocats.com

BORDEAUX

119, avenue du Général Leclerc - BP 28
33019 Bordeaux cedex
Tél. : 05 57 22 22 70 - Fax : 04 37 22 15 31
bordeaux@barthelemy-avocats.com

CLERMONT-FERRAND

Résidence « Les Parcs »
39, rue Amadéo - CS 20008
63057 Clermont-Ferrand cedex 01
Tél. : 04 73 19 28 50 – Fax : 04 73 19 28 70
clermont@barthelemy-avocats.com

LILLE

19, square Dutilleul - 59800 Lille
Tél. : 03 20 74 09 09 – Fax : 04 37 22 15 36
lille@barthelemy-avocats.com

LYON

208, rue Garibaldi - CS 13551
69422 Lyon cedex 03
Tél. : 04 72 84 46 46 - Fax : 04 37 22 15 37
lyon@barthelemy-avocats.com

MARSEILLE

146, rue Paradis - 13006 Marseille
Tél. : 04 96 10 02 40 - Fax : 04 37 22 15 30
marseille@barthelemy-avocats.com

METZ

21, rue de Sarre - 57000 Metz
metz@barthelemy-avocats.com

MONTPELLIER

223, avenue Clément Ader
Castelnau 2000
34170 Castelnau-le-Lez
Tél. : 04 67 22 10 00 - Fax : 04 37 22 15 39
montpellier@barthelemy-avocats.com

MULHOUSE

10, rue de Zurich - 68100 Mulhouse
Tél. : 03 89 59 32 57 - Fax : 04 37 22 15 46
mulhouse@barthelemy-avocats.com

NANTES

14, rue de la petite Sensive - CS 52374
44323 Nantes cedex 3
Tél. : 02 40 93 54 55 - Fax : 04 37 22 15 29
nantes@barthelemy-avocats.com

NICE

11, rue de Rivoli - 06000 Nice
Tél. : 04 93 80 80 80 - Fax : 04 37 22 15 48
nice@barthelemy-avocats.com

NÎMES

35, rue Cité Foulc - 30031 Nîmes cedex 1
Tél. : 04 66 29 50 50 - Fax : 04 37 22 15 40
nimes@barthelemy-avocats.com

PARIS

24, rue de Berri – 75008 Paris
Tél. : 01 53 53 63 60 – Fax : 04 37 22 15 42
paris@barthelemy-avocats.com

PAU

1, allée Catherine de Bourbon - 64000 Pau
Tél. : 05 59 12 69 90 - Fax : 04 37 22 15 43
pau@barthelemy-avocats.com

RENNES

40, boulevard de la Tour d'Auvergne - CS 54301
35043 Rennes cedex
Tél. : 02 99 30 54 54 - Fax : 04 37 22 15 45
rennes@barthelemy-avocats.com

STRASBOURG

20, rue Jules Rathgeber - 67100 Strasbourg
Tél. : 03 88 55 91 31 - Fax : 04 37 22 15 46
strasbourg@barthelemy-avocats.com

TOULOUSE

35/37, rue Lancefoc - 31000 Toulouse
Tél. : 05 34 41 90 60 - Fax : 04 37 22 15 49
toulouse@barthelemy-avocats.com

TOURS

16 rue de la Tuilerie - 37550 Saint-Avertin
Tél. : 02 47 55 38 50 - Fax : 04 37 22 15 21
tours@barthelemy-avocats.com

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL

